

Qui sommes -nous?

La **Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité** est une institution publique de sécurité sociale.

Nous proposons tous les services de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, comme une mutualité.

Notre **statut public** vous garantit en plus un **bon accueil**, peu importe votre profil médical et économique ou vos orientations culturelles et philosophiques.

En bref, nous sommes **une autre mutuelle**.

La CAAMI dans votre région?

La CAAMI est présente partout en Belgique. Il y a certainement un bureau près de chez vous!

Vous trouverez toutes nos adresses et encore beaucoup d'autres informations sur

www.caami.be

Tél.: 0800 11 292 (N° gratuit)

E-mail: info@caami.fgov.be



Editeur responsable: **Christine Miclote**
Rue du Trône 30A - 1000 Bruxelles
Août 2011



Les étudiants

Année académique
2011 - 2012

L'assurance soins de santé



La CAAMI, une autre mutuelle



Que fait la CAAMI pour les étudiants?

La CAAMI offre aux étudiants de l'enseignement supérieur l'assurance soins de santé belge. Ceci comprend aussi bien une **intervention dans les frais de soins de santé** qu'un remboursement partiel **de certains médicaments**.

Votre statut? Toujours le plus favorable!

La CAAMI vous inscrira dans le statut **le plus favorable**:

- Si votre **domicile légal est en Belgique**, vous serez inscrit comme "résident". Sans revenu officiel, vous ne payez pas de cotisation. Si vous percevez des revenus, vous payez une cotisation proportionnelle à vos revenus.
- Si votre **domicile légal est hors Belgique**, vous serez inscrit comme "étudiant". Vous devrez nous apporter une attestation annuelle de fréquentation scolaire et payer une cotisation trimestrielle (54,48 EUR en 2011).
- Si vous venez d'un **pays de l'Espace économique européen***, vous pourrez vous inscrire sans cotisation. Vous devrez nous présenter une Carte européenne d'assurance maladie obtenue auprès de votre organisme assureur national.

* Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie

Quelques conseils pratiques

Voici quelques conseils qui faciliteront votre inscription:

Faites nous parvenir:

- le formulaire d'inscription complété (dispo sur www.caami.be)
- l'attestation de fréquentation scolaire
- une copie recto-verso de votre **document d'identité***

Adressez-nous vos questions par mail, courrier, ou au guichet. Nous vous aiderons volontiers!

Simple
Pratique
Efficace!



- * - **pour les Belges**: carte d'identité belge
- **pour les Européens**: la carte européenne ou la carte E ou l'annexe 8
- **pour les non-européens**: Carte A, B ou C ou le document pour un séjour temporaire "annexe 15" avec un visum valable (type D).

Plus d'info? Visitez notre site internet
www.caami.be